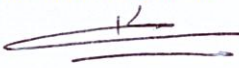




Compte-rendu du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance n°2024-01

Établissement	RESIDENCE RETRAITE L'ABBAYE 33, rue Louis Joseph et Guite BOIVIN 49400 Saint Hilaire Saint Florent		
Date et heure du début de réunion	09/02/2024 à 15H00	Lieu de réunion	Salle du Conseil d'Administration
Le cas échéant, observations sur les conditions d'organisation de la réunion de l'instance			
Président de séance	Mme AYMART Chantal(absente)	Secrétaire de séance	Mme CANTIN Sylviane 

Présents : Mr. GAMICHON Pierre (résident)
Mme PINIER Odile (résidente)
Mr. BERNIER Bernard (fils de résident)
MR LE COZ Hervé (fils de résident)
Mme AUBERGER Marie-Agnès (représentante du Conseil d'Administration)
Mr GUIBERT Gabriel (directeur)
Mme CANTIN Sylviane (comptable).

Absent : / Mme AYMART Chantal (fille de résident)
Excusé : / Mme ROCHARD Nathalie (représentante du personnel)

Proposition de remettre en jeu le mandat et appel à candidature :

- 2 membres titulaires + 2 suppléants (Résidents)
- 1 membre titulaire +1 suppléant (Familles)
- 1 membre titulaire +1 suppléant (Salariés)
- 1 responsable médico-soignant
- 1 membre médecin coordonnateur
- 1 membre des représentants légaux et mandataires judiciaires
- 1 membre représentant les bénévoles
- Directeur voix consultative

Modification du Conseil de la Vie Sociale : CF Règlement intérieur

Le mandat des membres élus à une durée de 3 ans. Il est renouvelable.

La direction a présenté le nouveau règlement de la vie sociale qui sera le référentiel pour les élections d'avril.

Le représentant des familles dont le parent décède peut garder son mandat jusqu'à la fin.

Le Conseil de Vie Sociale sera sollicité pour le rapport au 3^{ème} trimestre 2025 : évaluation

Examen de satisfaction des ESMS : il sera composé de 3 questionnaires Résidents / Famille / Salariés

Nouveau règlement : 01 janvier 2024

Présentation des indésirables sur les trois derniers mois au Conseil de la Vie Sociale :

Comment sont-ils traités ? Où en est l'évènement ? Quelles sont les actions mises en place ?

Le CODIR gère en amont.

Question M. BERNIER :

1 Est-il prévu des rideaux stores côté rue ?

En attente, car il doit y avoir la plantation de haies.

La question est posée à savoir la prise en charge par l'établissement ou la famille

2 Est-il possible d'accrocher au mur ?

C'est possible. Il faut demander à Fabrice pour l'installation.

3 La quantité du repas est-elle suffisante ?

En début d'année, des résidents ont fait savoir qu'ils sortaient de table avec la faim.

Le problème vient du départ de personnels de la Société ELIOR. Il a été résolu avec l'arrivée du nouveau chef, M. AUZOUX Bernard.

Une réunion aura lieu tous les vendredis avec M. GUIBERT, Directeur, et M. AUZOUX, Chef gérant.

Les serveurs proposent un second service du plat si la demande est faite.

Le menu de la semaine sera affiché à l'entrée du restaurant.

4 Qu'en est les problèmes de téléphone ?

Une mise en place de téléphones portables, pour chaque résident, a été effectuée à la suite de plusieurs soucis de ligne qui ont été rapportées.

La Direction informe qu'un problème de réseau d'eau, non conforme a été diagnostiqué. Une mise à disposition de bouteilles d'eau a été effectuée, des prélèvements faits et l'ARS informée.

5 Quelles sont les activités pour les résidents ?

Mme ROMDANI Aurélie, animatrice en gérontologie doit arriver le 19 février 2024

Pour la partie en falun il est proposé de demander à l'animatrice de l'aménager.

Elle aura pour mission de réaliser des échanges avec différents établissements (comme IME, médiathèque, écoles)

Repas de l'été avec les résidents et les familles

Pôle activité de soins : PAS

ELIOR propose une animation crêpes le 14/02/2024, repas chinois, atelier épluchage de légumes, barbecue l'été, etc...

M.BERNIER propose de venir en tant que bénévole pour les barbecues, éventuellement.

Le bénévolat est un engagement selon la charte des bénévoles. Une formation de 2H00 est faite avec Justine.

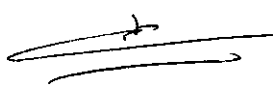
M. LE COZ fait part d'un turn over important. Le personnel recruté est diplômé ou FAS et cette exigence oblige à des doublons deux à trois fois par semaine pour les nouveaux salariés, bien que cela occasionne une diminution de 40000€ par mois. M.GUIBERT est très attentif au personnel.

M. LE COZ soumet également, que le personnel travaille 12 heures par jour.

M.GUIBERT, Directeur, est contre.

Fin de la réunion à 16h30

Prochain CVS le 21 Juin 2024.

Signature du Président de séance		Signature du secrétaire de séance	
---	--	--	---



Feuille de présence Réunion du 09/02/2024

Collège	Nom et prénom	Qualité	Signature
Collège des personnes accueillies	Mr GAMICHON Pierre	Résident	
Collège des personnes accueillies	Mme PINIER Odile	Résident	
Collège des représentants des familles ou des représentants légaux	Mme AYMART Chantal	Fille résident	
Collège des représentants des familles ou des représentants légaux	Mr BERNIER Bernard	Fils résident	
Collège des représentants des familles ou des représentants légaux	Mr LE COZ Hervé	Fils résident	
Collège du personnel	Mme ROCHARD Nathalie	Représentante du personnel	
Collège de l'organisme gestionnaire	Mme AUBERGER Marie-Agnès	Représentant du Conseil d'Administration	
Directeur	Mr GUIBERT Gabriel	Directeur	
Invité	Mme Sylviane CANTIN	Comptable	